



CERCLE INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DE LA CREATION CIPCRE-Bénin

ONG de l'Ecologie et de Développement Holistique

Notre monde : création de Dieu et responsabilité de l'Homme

NOTE D'INFORMATION SUR LES PROJETS CLOS

1.	Titre et sigle du Projet :	Projet de renforcement des Familles et des Institutions Locales pour la protection des Enfants contre les abus sexuels et diverses formes de traite au Bénin (ProFIL-Enfants)
2.	PTF et référence	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), KiRA-Droits des enfants Afrique ; Projet BEN 07/2017
3.	Période	1er novembre 2017 – 31 octobre 2020
4.	Coût total effectif	609 400 EUR dont 457 050 EUR par BMZ, 60 940 EUR par KiRA et 91 410 EUR par CIPCRE
5.	Domaines thématiques couverts	Protection des enfants contre les abus sexuels et les diverses formes de traite
6.	Cibles	Les enfants pairs éducateurs (milieu d'apprentissage et établissements secondaires), les enfants en situation de risques, les parents et les futurs professionnels dans les établissements de formation spécialisée
7.	Objectifs	Les enfants, notamment les filles de cinquante (50) communes des huit (08) Départements du sud et du centre, bénéficient d'un environnement institutionnel adéquat (milieu scolaire et d'apprentissage) pour leur protection contre les abus sexuels et diverses formes de traite
8.	Principaux résultats/ livrables/ produits	➤ Dans le secteur d'apprentissage, 148 cas de grossesses enregistrés (53 de moins) soit un taux de diminution de 26,37 % et en milieu scolaire, 1027 nouveaux cas sur les 3 années de projet ; ➤ Dans le secteur d'apprentissage, 63 cas d'abus sexuels (361 de moins), soit un taux de diminution d'environ 85,15 % ; ➤ Dans le secteur d'apprentissage, 167 cas d'abandons (63 cas de moins) soit un taux de diminution de 27,4 % et en milieu scolaire, 885 cas ont été enregistrés dans les 8 départements ; ➤ 501 futurs professionnels sur 1000 attendus ont acquis les connaissances et capacités requises concernant la protection des enfants contre les abus sexuels ➤ 201 cas ont bénéficié d'appui-accompagnement juridique, sanitaire et psychologique ➤ 50 cas ont été portés devant les tribunaux, soit un taux de 14,21% contre 35% attendu. 42 d'entre eux ont connu d'aboutissement au

SIEGE NATIONAL

Akpro-Missérété, Quartier Gouako-Kotoclomè, côté Prison civile
01 B.P. 287 Porto-Novo Tél +229 01 97 63 77 87 / 01 68 17 64 00
E-mails : cipcre-benin@cipcre.org; cipcrebenin@yahoo.fr
Site web : www.cipcre.org/cipcrebenin

ANTENNE NORD

B.P. 38 Djougou ; Tél. : +229 01 65 28 06 66
E-mail : cipcrebenin.donga@cipcre.org
Site web : www.cipcre.org/cipcrebenin

		tribunal avec les auteurs emprisonnés soit un taux de 84% et les 8 autres ont été relâchés pour manque de preuves. ➤ Au plan de l'adoption de la charte de Bonnes Pratique (CBP), sur 611 collèges dans les 8 départements enrôlés, 325 dont 92 à suivi rapproché (sur 100 prévus) ont adopté la charte, ➤ 204 apprentis Pairs Educateurs (PE) dont 185 filles sont formés ➤ 5078 apprentis dont 3224 filles sont sensibilisés ➤ 315 enfants vulnérables dont 215 filles ont reçu d'appuis logistiques, pédagogiques et/ou socio-éducatifs (211 enfants des familles démunies dont 154 filles et 104 enfants vivant loin de leurs parents dont 61 filles)
9.	Zone d'intervention	Département de l'Ouémé où six (6) Communes sont considérées comme Zone de concentration (Dangbo, Bonou, Akpro-Misséréte, Porto-Novo, Avrankou et Sèmè-Podji) et les sept (7) autres départements du Sud et du Centre du Bénin (Plateau, Zou, Collines, Couffo, Mono, Atlantique et du Littoral)
10.	Evaluation finale	Oui : (si oui, préciser l'identité de l'évaluateur)

NB : Joindre un à trois témoignages (si possible 1 par objectif spécifique ou composante ou volet, ou thématique selon les cas).

Volume : 2 pages ou 1 page selon que les items 9 à 12 soient retenus ou non.